

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 33

Artikel: Avoir les quatre pieds blancs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la femme qui nous est adressée, mais le Comité la connaît et cela nous suffit. Si par hasard, mais ce cas est fort rare, l'envoi de Bâle ne convient pas, on peut le refuser, mais comme tout dérangement mérite salaire, on en fait une maîtresse d'école. »

Choses et autres.

La femme à la maison. — Dans les judicieux conseils qu'elle donne à ses sœurs, une dame fait comprendre qu'un peu de toilette et de grâce sont nécessaires même en famille ; elle engage surtout les jeunes femmes à faire certaines bescognes un peu désillusionnantes dans l'absence de leur mari, et à veiller à leur tenue, même au plus fort des occupations domestiques. On se coiffe avec goût quand le ménage est terminé, soit ; mais il faut au moins arranger proprement ses cheveux en se levant.

Voyez-vous une jeune femme, courant toute la matinée dans sa maison, sous les yeux de son mari, avec une chevelure en désordre, toute enlaidie par ce manque de soins ? Certes, elle doit porter des robes simples et dénuées de fanfreluches (nid à poussière en ces circonstances), mais rien n'empêche que cette robe soit bien coupée et, surtout elle doit être sans taches ni trous. On la garantit par un tablier qu'on change, quand il est souillé, et qu'on'taille lui-même avec une certaine grâce.

Je ne comprends pas davantage une femme en papillotes ou les cheveux serrés dans les bigoudis en présence de son mari ; elle est ridicule, elle est laide. Il lui faut choisir une coiffure qui ne l'oblige pas à perdre la moitié de ses charmes pendant une partie de la journée. Pour qui donc faut-il être belle, si ce n'est pour celui que nous aimons ?

Dès le lendemain du mariage, l'épouse doit chercher, par une sainte coquetterie, à plaire à son mari, pour conserver son amour, et lui éviter des désillusions.

Les jeunes filles très instruites.

— Une bonne maman se demandait pourquoi, les hommes en général, redoutent d'épouser une demoiselle lorsqu'elle est très instruite. La chose est bien simple, lui répondit-on. En effet, quelle qualité va rechercher, dans sa femme, le jeune amoureux... Hélas ! il tient avant tout à être bien soigné, bien dorloté ; que sa femme sache lui commander de bons repas, qu'elle tienne bien sa maison. S'il pense par hasard aux enfants qui pourront lui venir, pourquoi désirerait-il que leur mère fût instruite. C'est assez qu'elle les empêche de piailler quand ils seront tout petits ; quand ils sauront parler, une institutrice leur apprendra à lire et à écrire ; puis, dès que cela sera possible, pour les jeunes filles, l'école supérieure, pour les garçons, le collège.

Pour remplir ce que le mari regarde comme les devoirs conjugaux, à quoi bon une femme très instruite ?

D'ailleurs si le jeune homme est d'intelligence moyenne et la femme très instruite, neuf fois sur dix ce sera celle-ci qui portera les culottes. Se dire, avant de se marier, qu'on sera sûrement mené par sa femme, cela n'a rien d'agréable.

Un homme d'intelligence moyenne veut

bien d'une femme supérieure aux autres femmes, mais pas à lui.

Voilà tout le secret.

Les dames qui offrent à dîner.

— Je suppose une veuve et sa fille offrant à dîner à des messieurs : doivent-elles se servir avant leurs convives ?

Eh bien, si ces invités ont des habitudes de courtoisie chevaleresque, ces dames se serviront les premières, sans hésitation. Si elles doutent de la parfaite éducation de leurs hôtes, si elles craignent de les froisser, elles peuvent faire offrir le plat au plus âgé d'entre eux ; mais quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, et si humble que soit la condition des convives, ils refuseront de se servir avant les dames ; en ce cas, celles-ci n'insisteront pas.

Il peut encore se trouver un vieillard parmi ces invités. Si la maîtresse de la maison est encore jeune, avec une prévenance en quelque sorte filiale, elle lui fera présenter le plat avant elle, que ce soit un homme du monde ou non ; mais si le vieillard exige qu'elle se serve la première, elle obéira simplement, pour ne pas lui déplaire.

Usages et coutumes.

— Sous ce titre, le supplément du *Petit Journal* disait, il y a quelques mois :

« Il y a des gens qui professent une grande indépendance de caractère en matière de savoir-vivre. Ils pratiquent rigoureusement le cérémonial et l'étiquette, dans tous ses détails de pompe et de luxe ; mais pour le reste ils en prennent largement à leur aise avec leurs amis et leurs connaissances.

C'est ainsi, me disait-on l'autre jour, qu'une Parisienne « d'une haute distinction » se contente de reconduire jusqu'à la porte de son salon, exclusivement, les dames qui viennent la voir, alors même qu'elle n'a pas d'autres visiteurs autour d'elle.

Eh bien ! cette dame, qui est jeune, ou encore jeune et ingambe, manque tout à fait aux préceptes de la politesse élémentaire. Nous devons accompagner nos visiteurs *jusqu'au bout*, pour leur prouver que nous tenons à jouir de leur compagnie le plus longtemps possible, pour leur épargner la peine d'ouvrir les portes, opération qui peut aussi avoir l'inconvénient de souiller les gants ou de les faire craquer.

On reconduit jusqu'à la porte de la rue si on habite une maison entière, jusqu'à la porte de l'antichambre si on n'occupe qu'un appartement. Le seul cas où la maîtresse de maison soit dispensée de ce devoir envers une femme, c'est quand il y a d'autres visiteurs au salon.

Elle ne peut, en effet, abandonner ceux qui restent pour celle qui sort ; aussi le maître de la maison reconduit-il les femmes et les hommes, quand la dame du lieu en est empêchée par le motif que nous venons d'indiquer. Une fille, une sœur, une nièce ou une amie très intime peut la remplacer pour accompagner les dames qui sortent... toujours lorsqu'elle est retenue au salon. »

Invitations. — Le même journal parlant des formules à employer pour refuser ou accepter une invitation, donnait les conseils suivants :

« Lorsqu'il s'agit d'une soirée, il n'est pas

de nécessité absolue que les amphytrions soient fixés sur le nombre des invités qui acceptent. En conséquence, on peut se borner à envoyer sa carte, dès la réception du billet d'invitation, et ensuite assister ou non à la réception. Voilà la stricte obligation. Toutefois, il serait plus aimable d'ajouter quelques mots sous son nom :

Monsieur et Madame X. « remercient Monsieur et Madame Z. d'avoir pensé à eux et espèrent que rien ne les empêchera de profiter de la gracieuse invitation qui leur est adressée. » Ou « sont désolés (pour telle cause) de ne pouvoir profiter, etc. » On exprime toujours des regrets et on ne manque jamais de remercier.

Pour un dîner, on répond par un court billet : « Cher Monsieur et chère Madame, nous acceptons avec un très grand plaisir, mon mari et moi (ou ma femme et moi), l'aimable invitation que vous avez bien voulu nous adresser et nous vous remercions d'avoir pensé à nous. » Ou : « Nous regrettons très vivement que (telle chose) nous prive du plaisir d'accepter, etc. »

Après avoir refusé une invitation, on ne se ravise pas, on n'avertit pas que, les circonstances nouvelles le permettant, on peut assister à ce dîner auquel on avait été convié. Cela pourrait gêner les maîtres de la maison qui ont peut-être offert à un autre la place qu'ils vous avaient réservée à leur table, en premier lieu. La réponse doit être adressée immédiatement, afin que les amphytrions sachent à quoi s'en tenir, au plus tôt, et puissent remplacer, dans les délais exigés par la politesse, les convives qui font défaut.

Avoir les quatre pieds blancs.

— Le poète Mistral a publié en langue provençale quelques pages très curieuses sur les anciennes diligences, l'aspect et le mouvement des routes avant l'établissement des chemins de fer. Ces pages ont été traduites par M. A. Daudet (voir la *Révue du Dimanche*).

Voici ce que nous y remarquons quant à l'origine de la locution populaire *avoir les quatre pieds blancs*, sans cesse usitée dans la conversation :

« Quelquefois, deux charretiers, têtus comme leurs mulets, se rencontraient sur la voie : « Coupe, toi !... tu veux pas couper, capon ? » Zou, sur le museau du limonier un coup de fouet qui l'aveuglait et bousculait la charrette contre un tas de pierres. Alors on empoignait le pieu de la ridelle, ou le garot en bois d'yeuse, et il y avait sur la route des batailles effroyables.

Pourtant, pour la règle du chemin, un vieil usage respecté de tous faisait loi : le charretier dont la bête de devant avait les quatre pieds blancs, à la montée comme à la descente, gardait de droit le haut du pavé, et de là le proverbe : *Qui a les quatre pieds blancs peut passer partout.* »

Ainsi que nous l'avons dit, ce proverbe est très usité dans la conversation, nous l'entendons appliquer chaque fois qu'il s'agit d'une personne qui a la

vie facile, qui est reçue partout, qui s'introduit partout, qui est de toutes les fêtes, de tous les plaisirs.

Mais pour qu'on sache bien ce qu'on entend par le *haut du pavé*, réservé au charretier dont le cheval avait les quatre pieds blancs, ajoutons qu'on désigne ainsi la partie du pavé qui est du côté des murailles, parce qu'autrefois les rues étaient pavées en chaussée fendue, c'est-à-dire avec le ruisseau au milieu. C'était donc là un privilège accordé au dit charretier, qui jouissait ainsi de la meilleure partie de la chaussée; ce qui a donné lieu à cet autre proverbe: *tenir le haut du pavé*, avoir, dans une affaire, la situation la plus favorable.

Origine du mot riflard, pour désigner un parapluie. — Ce nom est dû à une pièce de théâtre, de Picard, la *Petite ville*, jouée pour la première fois en 1801, et dans laquelle l'acteur chargé du rôle de *Riflard*, portait un énorme parapluie.

Le nom de *Riflard*, approprié à divers personnages comiques dans plusieurs comédies et mystères des XV^e et XVI^e siècles, était à lui seul une charge comique et avait, à ce qu'il paraît, auprès du public d'alors, un succès des plus marqués. La pièce de Picard l'a rendu populaire et les vieux parapluies furent baptisés.

Ma vieille. — Terme d'amitié. C'est-à-dire vieux de la vieille garde, ancien camarade. Un vieux pilier d'un café parisien expliquait que le mot était employé par allusion à la vieille eau-de-vie que les habitués aiment beaucoup; d'où quelqu'un pour qui on a de l'affection ou simplement de la sympathie devient « votre vieille. »

Droite et gauche.

Dans les chambres législatives, les membres ayant les mêmes opinions politiques ont l'habitude de siéger d'un même côté de la salle des séances. Il est généralement admis dans tous les parlements du monde que les conservateurs siègent à la droite et les libéraux à la gauche du président. L'origine de cette habitude remonte à l'Assemblée nationale constituante de 1789. Après la réunion des trois ordres, les membres ayant en effet renoncé à la distinction des costumes s'étaient tout naturellement rapprochés et groupés d'après leurs idées et leurs principes. Peu à peu on avait marqué d'une manière plus sensible ces différences qui se traduisaient par des votes. Les partisans de la Révolution avaient pris place à la *gauche* du président, les partisans de la monarchie à sa *droite*. Aussitôt s'introduisit dans l'Assemblée, comme on peut le

constater par les procès-verbaux, la distinction des partis politiques en *côte droit et gauche*, que l'on rencontre plus tard dans toutes les Assemblées représentatives françaises et qui, de là, ont passé dans presque tous les parlements du monde.

Cette distinction des partis politiques a inspiré vers spirituels et méchants:

Dans cette Assemblée où l'on fauche
Et le bon sens et le bon droit,
Le côté droit est toujours gauche
Et le gauche n'est jamais droit!

Variante:

Dans l'auguste Assemblée il est sûr que tout
La raison, chacun l'aperçoit: [cloche].
Le côté droit est toujours gauche,
Et le gauche n'est jamais droit.

Création du nègre. — Voici une amusante légende, très populaire au Brésil, sur l'origine du nègre. Nous la reproduisons à cause de son originalité:

Au temps de la création d'Adam, Satan voulant de son côté créer un homme à l'aide de la quantité convenable d'argile, y réussit assez bien. Mais tout ce qu'il touchait devenait noir, et son homme avait naturellement cette couleur. Ce que voyant, maître Satan voulut le nettoyer et alla le plonger dans le Jourdain pour le laver, mais les eaux se retirèrent aussitôt et la paume des mains et la plante des pieds seulement du premier nègre plongèrent dans la vase, ce qui explique leur blancheur relative.

Furieux, le diable appliqua un terrible coup de poing sur le nez de sa créature, qu'il aplatis. Le malheureux demanda grâce, et comme il n'était pas coupable de son propre malheur, Satan comprit qu'il avait eu tort de s'emporter contre lui et, par une sorte de caresse infernale, lui passa la main dans les cheveux; mais cette main trop chaude fit aussitôt l'office du fer à friser.

Recettes de ménage.

Ratafia de genièvre. — Pour faire environ trois litres de ratafia de genièvre, mettez dans une cruche deux litres d'eau-de-vie avec une bonne poignée de genièvre, une livre et demie de sucre que vous faites bouillir auparavant avec un demi-litre d'eau jusqu'à ce qu'il soit bien écumé et clair; bouchez bien la cruche et la tenez dans un endroit chaud environ cinq semaines avant que de la passer à la chausse ou dans une serviette; quand il est bien clair, vous le mettez dans des bouteilles que vous avez soin de bien boucher. Ce ratafia est stomacal et bon quand il est gardé longtemps.

* * *

Gâteau écossais. — Faites rôtir des tranches de pain frais et beurrez-les des deux côtés. Prenez ensuite quelques anchois; lavez-les et nettoyez-les soigneusement, puis hachez-les et placez-les entre deux tranches de pain. Coupez et parez les tranches de pain

par quatre ou six morceaux carrés, selon leur grandeur. Battez deux jaunes d'œufs avec un verre de lait; mettez sur le feu et faites épaissir sans laisser bouillir, en tournant toujours avec une cuillère de bois. Ajoutez un peu de sel et versez sur les tranches de pain que vous aurez dressées préalablement sur un plat.

Cet entremets doit être servi très chaud.

Beignets d'oseille. — Ayez de belles feuilles d'oseille; essuyez-les; trempez-les dans une pâte à beignets; faites frire, égouttez; sucrez, dressez en montagne. L'oseille communique à la pâte un goût aigrelet très agréable.

Mot de la charade du 5 août: Million. — Ont deviné: MM. Lecoultrre, instituteur, au Lieu; — Braillard, aux Verrières; — Guilloud et Brocard, Avenches; — Bastian, Forel (Lavaux); — un anonyme; — Delessert, Vufflens; — Tinembart, Bevaix; — Perrochon, Bogis-Bossey; — Orange, Genève; — Duchod, Paris. — La prime est échue à M. Lecoultrre.

Devinette mathématique.

Un chasseur part pour la chasse avec un de ses amis qui se contentera de le regarder. Mais pour intéresser à la chasse celui qui n'y prend pas part les deux amis font la convention suivante: — Je te donnerai, dit le chasseur à son ami, dix francs par coup de fusil que je manquerai, et toi, de ton côté, tu me donneras huit francs par pièce de gibier que je tuerai.

Le chasseur tira douze coups de fusil, et il lui était dû vingt-quatre francs. Il lui reste à savoir combien il avait manqué de coups?

L. MONNET.

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à J.-H. MATILE, au Petit-Bénifice, Morges, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,40. — Canton de Fribourg à fr. 28,20. — Communes fribourgeoises 3 1/2% différenciée à fr. 48,90. — Canton de Genève 3 1/2% à fr. 106. — De Serbie 3 1/2% à fr. 88. — Bari, à fr. 58,45. — Barletta, à fr. 45,75 — Milan 1861, à 38. — Milan 1866, à fr. 11. — Venise, à fr. 25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106. — Bons de l'Exposition, à fr. 5,90. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 11,50. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.